



PROMOTION OPTIMIST

Association Française des Optimists

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA POP

LA LONDE LES MAURES, MERCREDI 11 AVRIL 2007

Présents :

G.Fioni (président de séance), C.Guilbault, P.Guérin, L.Duron, D.Butault, J.M.Bloyet, M.A. Simon, I.L'Hostis, P.Berthez, E.Hastings, M.Vitelli, J.M.Plante-Longchamp

Excusés : M.Audran, J.Viel, J.L.Gauthier, B. Barré

Invités : L.Gaillot CTR Ligue Côte d'azur, B.Daniel, A.Steimer déléguée de ligue POP

La séance ouvre vers 20h00 le 11 avril 2007 au Yacht Club de La Londe

12 membres étant présents, le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc délibérer valablement conformément aux statuts.

ORDRE DU JOUR :

- 1-approbation de l'ordre du jour
- 2-approbation compte-rendu du CA de décembre 2006 et validation des décisions prises lors de ce CA
- 3-démission(s)
- 4-élection du président de l'association
- 5-règlement intérieur
- 6-arrêté des comptes 2006 (JM Bloyet)
- 7- nombre d'adhérents 2007 pop (E Hastings)
- 8-budget prévisionnel 2007 (JM Bloyet)
- 9-calendrier 2007/2008 (D Butault)
- 10-CIE 2007 point de situation (tous)
- 11-Plan de communication(J Viel)
- 11-Plan de communication(J Viel)
- 12- Livarde(P Guérin)
- 13- fonctionnement et avenir de la boutique(MA Simon)
- 14- jauges et certification des voiles, point sur la situation (Loïc Duron et Jean-Luc Gauthier)
- 15- Problème du siège social,
- 16-divers

1-approbation de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

Gabriele FIONI 10 B Avenue Victor Hugo 91940 GOMETZ-LE-CHATEL

Tél : 06 88 82 80 66

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la FFVoile –

Membre de l'International Optimist Dinghy Association

Classe internationale reconnue par l'ISAF



PROMOTION OPTIMIST

Association Française des Optimists

2-approbation compte-rendu du CA de décembre 2006 et validation des décisions prises lors de ce CA

Intervention préalable de G. Fioni :

Compte tenu que le quorum n'était pas atteint le CA du 09/12/06 à Paris, n'était pas valable. Néanmoins à la fin de cette séance et à la surprise générale, la Présidente M.Audran a présenté sa démission irrévocable. Devant le fait accompli, Gabriele Fioni, seul Vice-président présent, a accepté l'intérim du poste de Président de POP.

Il est donc nécessaire de procéder à la validation formelle des décisions prises lors du CA de Paris et procéder à l'élection du président de la POP.

Le conseil d'administration procède avec la validation des décisions du CA de Paris, selon l'ordre du jour.

Le CA remercie Martine Audran pour le travail réalisé en qualité de Présidente de la POP et accepte à l'unanimité sa démission de ce poste. Elle reste membre du CA.

Approbation du compte rendu du CA de Maubuisson :

- -finalisation du règlement sportif
- -possibilité de faire des pools
- -changement de la date de la CIE 2007 : elle sera du 18/08 au 25/08
- -approbation du système de certification des voiles
- -démission de Stéphane Gacquièr
- -approbation du bilan financier du Championnat d'EUROPE

APPROUVE A L'UNANIMITE, avec extension aux SIL, la possibilité de faire des pools sur proposition de Marc Vitelli.

Lecture du compte rendu de la réunion du CA à Paris du 09/12/06 :

Les décisions prises lors de ce CA sont approuvées à l'unanimité et le CA remercie Yves de Kéranat, qui a présenté au Ca du 09/12/06 sa démission, pour son action au sein de la POP et accepte sa démission.

3-démission(s)

Bernadette Barré a envoyé par courriel sa démission au CA, qui l'accepte en la remerciant vivement pour l'excellent travail fourni.

4-élection du président de POP

Conformément à nos statuts l'élection du Président se fait à main levée.

Un seul candidat se présente Gabriele FIONI

Vote à l'unanimité pour Gabriele FIONI qui devient donc PRESIDENT DE POP. Conformément aux statuts, son mandat aura validité pour un an.

Il remercie pour la confiance et propose le mode de fonctionnement suivant :

Gabriele FIONI 10 B Avenue Victor Hugo 91940 GOMETZ-LE-CHATEL

Tél : 06 88 82 80 66

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la FFVoile –

Membre de l'International Optimist Dinghy Association

Classe internationale reconnue par l'ISAF



PROMOTION OPTIMIST

Association Française des Optimists

1. L'action de la POP doit se recentrer vers les enfants, avec des actions concrètes pour la promotion de l'Optimist, l'information, la communication, les aider à se sentir membres d'une classe dynamique et porteuse d'avenir.
2. Le fonctionnement du CA doit devenir plus participatif et dynamique. Chaque responsable de secteur est autonome, il exerce ses fonctions conformément au mandat qu'il a reçu en informant régulièrement le président et le bureau, il a le devoir d'animer et proposer des initiatives dans le domaine qu'il est le sien. Il rend régulièrement des comptes de son action à chaque séance du CA.
3. La constitution du bureau comporte les modifications suivantes :
 - a. il n'y a plus qu'un seul Vice Président : Philippe BERTHEZ
 - b. Le poste resté vacant sera recouvert par le Président de la Commission sportive, Didier Butault

Approuvé à l'unanimité

5-règlement intérieur

Sujet reporté à une séance ultérieure

6-arrêté des comptes 2006 (JM Bloyet)

Les comptes sont présentés par le trésorier qui fait état d'une diminution du nombre de cotisations en 2006. Il évoque également les problèmes rencontrés avec nos sponsors (Erplast) et disparition de Petit Bateau).

Le coût du Salon Nautique 1300 € dont 1000€ pas encore versés En 2006 si nous n'avions pas eu Petit Bateau, nous aurions eu une perte de 3 600 €.

Nous remercions nos sponsors pour leur aide notamment CQFD et Magic Marine qui ont équipé les coureurs pour leur participation au Monde

La trésorerie de POP est excédentaire de 7 400€ ce dont prend note le CA. L'approbation formelle des comptes 2006 sera faite par l'assemblée générale.

7- nombre d'adhérents 2007 pop (E Hastings)

Le nombre d'adhésions enregistrées à ce jour est en baisse par rapport au nombre d'adhérents de 2006, mais celles-ci continuent à parvenir.

8-budget prévisionnel 2007 (JM Bloyet)

On constate la disparition de notre sponsor Petit Bateau, qui nous versait 20 000€, dont nous reversions aux clubs organisateurs d'évènements 10 000€. Nous sommes à la recherche d'autres partenaires.

Afin d'éviter un fort déficit en 2007, et pour se recentrer davantage vers la promotion de l'optimist, il est proposé de diminuer certains postes qui ont un moindre intérêt pour les enfants :

- Salon nautique sous la forme de l'an dernier, le poste salon nautique doit être à zéro, nous pouvons être hébergés gratuitement sur un stand
- réduire les frais liés à LA LIVARDE, avec 2 numéros par an au lieu de 4
- les championnats d'Europe et du Monde étant moins loin, ils devraient être moins honoraires cette année

Le Budget prévisionnel est approuvé par le CA

Gabriele FIONI 10 B Avenue Victor Hugo 91940 GOMETZ-LE-CHATEL

Tél : 06 88 82 80 66

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la FFVoile –

Membre de l'International Optimist Dinghy Association

Classe internationale reconnue par l'ISAF



PROMOTION OPTIMIST

Association Française des Optimists

Pour le Championnat du Monde : les sélectionnés recevront un courrier leur demandant un chèque d'acompte non encaissable puis le solde 4 semaines avant.

S'il y a des cas difficiles on verra si on peut les aider par exemple par un étalement sur plusieurs mois de la dépense

Si le solde n'a pas été réglé dans les 4 semaines avant le début de la compétition, le coureur sera radié de l'équipe

On propose de faire un échelonnement des paiements le principe étant de ne pas intervenir financièrement mais seulement un étalement par un échéancier à voir avec le trésorier.

Problème des cautions à donner par POP pour le matériel et la chambre : 300€ par coureur, chaque parent donnera un chèque qui sera non encaissé et sera restitué si pas de dégâts, tout dégât éventuel devant être payé par le coureur et toute dépense non prévue au budget initial est à la charge des parents.

Dans les comptes prévisionnels il n'est prévu que 3300€, il faut prévoir comme maximum pour Europe + Monde 6000€, c'est un coût maximal, le cahier des charges est clair, le solde éventuel sera à la charge des parents

Approuvé à l'unanimité moins une voix

Concernant le Pb des entraîneurs et des Team leader : le principe de base est le suivant, les parents d'un enfant sélectionné ne peuvent pas être entraîneurs.

Vote 1 contre, 4 abstentions, approuvé à la majorité

Comment choisir l'entraîneur ? c'est la commission sportive qui fait état des candidatures ensuite vote par email

Problème de la prise en charge des frais des membres du CA : jusqu'à présent ceux-ci n'étaient pris en charge que pour le CA qui a lieu pendant le salon nautique.

Que fait on pour les membres du CA qui viennent spécifiquement alors qu'ils n'ont plus d'enfant sur place ?

Chaque membre du CA est éligible à un remboursement annuel de 100 € pour les frais auxquels il aurait eu à faire face pour assister à un CA. Ce remboursement ne sera fait que dans des cas exceptionnels, il devra au préalable être soumis à l'approbation du Président et du Trésorier.

Approuvé à l'unanimité

9-calendrier 2007/2008 (D Butault)

Intervention de Laurent GAILLOT :

Présentation de LG ; il est le CTR de la Ligue Côte d'azur

+ missions au Niveau National pour les minimes, il prend la suite de Marc Vitelli

--Le logiciel de la FFV est en ligne sur le site permet de calculer les points POP et d'ainsi sortir la liste de tous les minimes qui ont les 700 points minimum et les benjamins qui ont les 500 points requis Possibilité d'utiliser ce logiciel pour la CIE également.

--cette année les dates des SIL avaient été laissées à la discrétion des classes, le souhait de la FFV est à nouveau d'imposer les dates, les dates indicatives devraient être données en juin.

LG propose la suppression d'une des SIL du printemps, réponse POP cela semble difficile, il est souhaitable d'avoir 2 SIL avant la CIP car si celle qui reste est annulée, ce sera difficile de faire la sélection pour la CIP

LG va faire remonter l'info à la FFV

Gabriele FIONI 10 B Avenue Victor Hugo 91940 GOMETZ-LE-CHATEL

Tél : 06 88 82 80 66

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la FFVoile –

Membre de l'International Optimist Dinghy Association

Classe internationale reconnue par l'ISAF



PROMOTION OPTIMIST

Association Française des Optimists

La CIP elle est tjrs la 2eme semaine des vacances scolaires de Pacques celles-ci seront en 2008 du 05/04 au 05/05 donc la semaine qui est retenue sera du mercredi 16 au dimanche 20/05/2008

Le souhait de POP est de faire 2 SIL avant, les dates choisies sont donc :

- Du 22/03 au 24/03/2008 sur 3 jours
- Du 05/06 au 06/06/2008 sur 2 jours

Il reste néanmoins le problème des SL qualificatives qui s'intercalent entre les SIL sur la même période

D'avoir supprimé les quotas de qualification pour le national a entraîné une suppression de l'enjeu. Pourquoi la FFV souhaite moins de SIL , explication avancée pour pouvoir faire + de SL pour éviter la chute libre des effectifs en minimas et moins de déplacements.

A ce sujet un stage national minimas est reconduit cette année à l'ENV 40 places (20 filles, 20 garçons) 1ere année de minime sur proposition des ligues concerne également des coureurs qui viennent d'autres supports (TYKKA etc...)

Le Championnat du Monde 2008 sera en TURQUIE du 14 au 25/07/2008

Le Championnat d'Europe sera en Italie du 11 au 19/07/2008

POP fait remarquer que les enfants qui sont sélectionnés pour le Championnat de France ne pourront aller ni au Championnat D'Europe ni au Monde, c'est un choix délibéré de la FFV.

SILA 2007 : elle aura lieu pdt les vacances de La TOUSSAINT qui sont du 27/10/07 au 08/11/2007. Didier Butault est chargé de contacter Via la FFV tous les clubs et les délégués de ligue POP , tout club pourra faire acte de candidature pour les SILA CIP et CIE. Dorénavant pour choisir cela se fera sur dossiers de candidatures avec une date limite de dépôt de dossier. Didier nous présentera les candidatures avec les arguments et nous déciderons en CA.

Une information a été envoyée par emails à tous les délégués de LIGUE par 2 fois pour leur proposer de communiquer des candidatures ; tout le monde est d'accord pour considérer que nous pouvons prendre la décision et approuve qu'il n'y ait pas la possibilité de participer aux deux SILA, il faut aller à la SILA qui correspond à sa zone sans dérogation possible.

Quelles sont les candidatures :

- pour l'ouest : Boulogne, Brest, Granville, Maubuisson

Vote à mains levées, 3 abstentions, la candidature de Brest est acceptée à la majorité des présents.

Le Président charge Didier Butault Président de la commission sportive d'informer le club organisateur, de remercier les clubs qui n'ont pas été retenus.

- -pour l'est : Marseillan, Aix les Bains

Vote à mains levées : 7 voix pour Marseillan, 3 voix pour Aix les Bains, 2 abstentions, la candidature de Marseillan est donc acceptée, le Président demande à Didier Butault de remercier Aix les Bains, et de lui préciser du souhait éventuel de leur accorder une interligue pour 2008, il précise qu'il souhaite que dans la zone est il faut que cela tourne.

Le cahier des charges a besoin d'être actualisé, la Commission sportive devra présenter au CA de la CIE un cahier des charges pour les SIL, SILA, CIP et CIE+un cahier des charges à l'usage des clubs pour les SL.

Le **stage Franco-Allemand** aura lieu du 14 au 19 aout à Serre Ponçon, il concerne 10 coureurs non sélectionnés au Monde. Il concerne 5 garçons et 5 filles.

A partir de 2008 pouvons nous prendre le CNICO?(proposition de J Viel)

Gabriele FIONI 10 B Avenue Victor Hugo 91940 GOMETZ-LE-CHATEL

Tél : 06 88 82 80 66

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la FFVoile –

Membre de l'International Optimist Dinghy Association

Classe internationale reconnue par l'ISAF



PROMOTION OPTIMIST

Association Française des Optimists

Vote pour à l'unanimité.

Limite d'âge à 14 ans (pour 2008, enfants nés en 1994) ?

3 votes contre, 1 abstention, les autres votent pour, la limite d'âge de 14 ans est donc votée à la majorité.

Le CNICO : grâce à un magnifique travail fait par Laurent Gaillot à la Fédération, le classement FD est fiable et reste la référence mais par sécurité il vaut mieux que POP conserve la gestion de son classement en globalisant les deux secteurs géographiques est et ouest, à l'unanimité sont désignés comme responsables du classement pour l'ouest Brice Daniel, pour l'est Pierre Guérin, Si il y a des anomalies, il faut les identifier, par exemple le changement de club par les enfants provoquent des anomalies par ailleurs, la FD ne peut contrôler si les enfants ont payé leur timbre POP.

Tous les clubs organisateurs se doivent de contrôler pour les inscriptions les timbres POP

10-CIE 2007 point de situation (tous)

Le CA approuve l'organisation d'une course par équipe en même temps que le raid qui sera gérée par Marc Vitelli.

11-Plan de communication (J Viel)

Le futur c'est internet, on peut faire appel à une société capable de nous créer un site de la dernière génération que nous pourrions alimenter nous-mêmes, Chacun devra alimenter son secteur.

Le CA donne son accord pour cette prospection.

Qu'en est il de l'hébergement par ALUBAT de POP pour le salon nautique ?

Le LOGO de POP doit être modernisé, plusieurs propositions sont montrées aux membres du CA qui n'en retiennent aucunes, proposition de faire un concours des adhérents de POP.

12- Livarde(P Guérin)

Il y a plusieurs problèmes : avoir des articles, le coût et le planing.

Une nouvelle organisation est mise aux votes :

- 1 livarde pour la CIP (1 mois avant)
- 1 livarde pour la SILA avec distribution pendant la SILA
- + news letters intégrées dans le site web de POP

2 voix contre, les autres pour, donc approuvé à la majorité

Il est demandé à Pierre Guerin de procéder à une mise en concurrence des imprimeurs en intégrant une distribution aux 5 zones



PROMOTION OPTIMIST

Association Française des Optimists

Il faut faire également auprès des enfants du battage pour avoir des articles.

13- fonctionnement et avenir de la boutique (MA Simon)

Sujet reporté au prochain CA

14- jauges et certification des voiles, point sur la situation (Loïc Duron et Jean-Luc Gauthier)

Nouvelles obligations : la pagaie et le sifflet sont obligatoires

L'ISAF voudrait que ce soient les fabricants de voile qui certifient les voiles, ISAF veut connaître les jaugeurs du monde entier. Actuellement en France il y a 12 mesureurs et 4 qui tournent.

Le but est de mettre en place un fichier de voiles certifiées.

Le Président demande qu'il soit vu avec JL Gauthier si Pierre Gely est jaugeur, si oui qu'il puisse exercer car il a clairement dit qu'il est prêt à aider.

Il est obligatoire d'avoir un jaugeur sur une régata si la classe le demande.

Déterminer si une voile est conforme, c'est le rôle du certificateur mesureur.

15- Problème du siège social

C'est malheureusement statutaire, il est fixé au domicile du Président de POP.

16-divers

Remis au prochain CA

A 2H00, le 12 avril 2007 la séance est levée

LE PRESIDENT, GABRIELE FIONI

Gabriele FIONI 10 B Avenue Victor Hugo 91940 GOMETZ-LE-CHATEL

Tél : 06 88 82 80 66

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la FFVoile –

Membre de l'International Optimist Dinghy Association

Classe internationale reconnue par l' ISAF



PROMOTION OPTIMIST

Association Française des Optimists

Gabriele FIONI 10 B Avenue Victor Hugo 91940 GOMETZ-LE-CHATEL
Tél : 06 88 82 80 66
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la FFVoile –
Membre de l'International Optimist Dinghy Association
Classe internationale reconnue par l' **ISAF**